

<http://www.apden.org/Jurys-du-Grand-Oral-impreparations.html>

APDEN

# Jurys du Grand Oral : impréparations et incompréhensions

- Menu central
- Actions
- L'A.P.D.E.N. répond à ...



Publication date: jeudi 17 juin 2021

Chères et chers collègues,

Nous comprenons le handicap que peuvent représenter, cette année, sans anticipation possible, les **convocations aux jurys du Grand Oral**, examen dont la préparation a été des plus chaotiques et dans laquelle il n'a pas été simple pour nous, professeur.e.s documentalistes, de trouver une place en l'absence d'un horaire fléché pour la préparation mais aussi de toute référence explicite aux compétences info-documentaires dans les documents d'accompagnement et critères d'évaluation. La situation sanitaire est encore venue compliquer une mise en oeuvre qui s'annonçait de toute façon complexe car mal préparée.

Vous avez été nombreuses et nombreux à mettre en avant l'**incohérence de la position du Ministère** qui, d'un côté, nous exclut du bénéfice de la prime informatique sous prétexte que nous ne serions pas devant élèves et qui, de l'autre, semble massivement faire appel à la profession pour faire partie des jurys. Sur ce dernier point, comme certains d'entre vous l'ont souligné, il faut néanmoins se méfier de l'effet "chambre d'écho" que nous procurent les listes professionnelles, ainsi que les groupes sur les réseaux sociaux numériques, et attendre d'avoir un peu plus de recul pour pouvoir mesurer si la mobilisation de la profession aura été réellement plus importante que celle pour les TPE.

Toujours est-il que la présence des professeur.e.s documentalistes dans les jurys et la pertinence de cette présence fournissent à l'APDEN des **arguments supplémentaires dans le combat qu'elle mène pour obtenir une égalité de traitement au sein du corps des professeurs certifiés** dont la création d'une agrégation, attendue depuis une trentaine d'années par la profession, alors qu'il aura fallu à peine deux ans pour celle d'informatique... Cette égalité de traitement ne peut en aucun cas se limiter à un recours à notre profession, fût-il accru, pour la constitution des jurys ou à la revalorisation d'une ISP qui reste toujours très sensiblement en-deçà de l'ISOE.

Le Ministre devrait prochainement communiquer sur les mesures qu'il aura retenues pour le **renforcement de l'EMI et de l'esprit critique** ; l'A.P.D.E.N a été très sollicitée ces derniers mois et a été force de propositions en insistant, notamment, sur la nécessité d'un cadre horaire fléché pour l'EMI dans les emplois du temps des élèves, sur chaque niveau, ou encore sur celle de la rédaction d'un curriculum précisant les connaissances et les compétences que doivent acquérir les élèves de l'école au lycée.

La place des professeurs documentalistes devrait être évoquée dans les annonces ministérielles ; dans quelles proportions et dans quels termes ? Nous l'ignorons encore mais, quels qu'ils soient, nous ne manquerons pas d'y réagir, comme notre association l'a toujours fait. Ce sera pour nous l'occasion de mettre en perspective ces annonces avec les problématiques anciennes et nouvelles de notre profession, comme celles au sujet du Grand Oral débattues sur plusieurs fils de discussion ces derniers jours. Que ce soit au sein du groupe de travail EMI piloté par le CLEMI ou auprès du Cabinet du Ministre, de la DGRH, de la DGESCO et, plus récemment, de la "mission flash" confiée à l'IGESR sur l'EMI et l'esprit critique, l'A.P.D.E.N. a systématiquement souligné les incohérences entre, d'une part, les préoccupations liées à l'acquisition, par tous les élèves, d'une formation à la culture de l'information et des médias, telle qu'elle apparaît dans le premier axe de notre circulaire de missions, et, d'autre part, les nombreux obstacles que nous rencontrons pour une mise en oeuvre effective de celle-ci, au rang desquels, le régime statutaire discriminatoire qui nous est appliqué.

Dans ce contexte, l'expérience de celles et ceux d'entre nous qui participeront aux jurys pourra certainement venir très utilement compléter les échanges sur nos listes professionnelles ; l'A.P.D.E.N y sera attentive et enrichira ses démarches à venir de vos retours. En binôme, au sein des jurys, avec des collègues et/ou disciplines qui seront parfois peu au fait de la réalité de notre métier et de notre expertise pédagogique, **formons le voeu que cette nouvelle péripétie, dans l'histoire compliquée de notre profession, viendra, envers et contre tout, en renforcer la visibilité**. Il n'y a pas de petite tribune et chacune de nos voix porte un peu en elle celle de l'ensemble

de nos collègues.